Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213303480-20260428-D2026_42-DE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
CANTON NORD MEDOC

COMMUNE DE QUEYRAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°42

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heure cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Myriame ROURE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Date de convocation : 22 avril 2026

Présents : Mme ROURE, M. HOUZELOT, Mme CORDONNIER, M. BAUDOUX, Mme RABILLARD, M. STREVELER, Mme BAUDOUX, M. MESPELDE, M. LEGRAND, Mme DUTRAIN Mme MENAND, Mme RONDET, M. INDA, Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

Secrétaires de séance : Mme MENAND et Mme RONDET

Auxiliaire du Secrétaire de séance : M. VIDALOU, Secrétaire Général

OBJET : APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2026-LOTISSEMENT DE LA PALUS

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 23-11-1 à l.2343-2,
VU l'instruction budgétaire M 57,
CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour le Lotissement de la Palus

Madame RABILLARD Présente le budget Lotissement de la Palus 2026 pour la commune de QUEYRAC, :

LOTISSEMENT DE LA PALUS (M57) - COMMUNE DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	20 451,85	31 022,14
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 10 570,29	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	31 022,14	31 022,14

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	86 230,36	40 860,45
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 45 369,91
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	86 230,36	86 230,36

TOTAL DU BUDGET (4)	117 252,50	117 252,50

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213303480-20260428-D2026_42-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres**

ADOPTE le budget Lotissement de la Palus 2026.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

Le 13 mai 2026

Affiché le 13 mai 2026

Le Maire	**La Secrétaire de Séance**	**La secrétaire de Séance**
Myriame ROURE	**Elodie MENAND**	**Amandine RONDET**

Le Maire,

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère de la présente délibération ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat.